

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243 Telephone: 5517 700 Fax: 5517844

Website: www.africa-union.org

SC9767

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-troisième session ordinaire

19 – 23 mai 2013

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/801(XXIII) Add.4

Original : Français

**SOUTENIR LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE AFIN DE
RENFORCER SA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE**
(Point proposé par le Burkina Faso)

**Soutenir la production cinématographique afin de
renforcer sa contribution au développement de l'Afrique
(Point proposé par le Burkina Faso)**

INTRODUCTION

1. La majorité des Etats africains ont, au lendemain de leurs indépendances, accordé une importance particulière au cinéma comme moyen de reconquête d'une identité dévalorisée par la domination coloniale. Les politiques publiques mises alors en œuvre, répondaient au besoin impérieux de construction d'une expression cinématographique au service de la valorisation des identités nationales et de la cohésion sociale.
2. Les institutions régionales et panafricaines s'étaient également engagées dans la mise en place de dispositifs visant à renforcer les capacités africaines à produire et à diffuser des images qui soient le reflet des réalités africaines et facteurs de rapprochement des peuples.
3. Toutefois, au fil des ans, l'engagement public en faveur du cinéma a progressivement fait place à un retrait de certains Etats sans systèmes alternatifs d'encadrement, de régulation et de financement des activités cinématographiques et audiovisuelles. Pendant ce temps, les productions cinématographiques occidentales ont continué à bénéficier de soutiens multiformes dans les pays industrialisés.
4. En outre, il a été constaté que contrairement aux engagements pris, les institutions sous régionales et africaines n'interviennent que très faiblement dans le financement du secteur cinématographique et audiovisuel.
5. Ainsi, au cours des années 90, l'expansion des cinématographies nationales d'Afrique a connu un sérieux coup de freinage. Le cinéma africain se trouve surtout marquée par une très faible production, des subventions de plus en plus rares, une offre réduite en formation, l'inexistence ou la fermeture de salle, la faible présence des productions africaines sur les marchés, l'inexistence de structures véritables de distribution.
6. Face à cet état des lieux catastrophique, les professionnels du cinéma, des politiques, et des intellectuels africains réunis en colloque, à Ouagadougou, les 26 et 27 février 2013, dans le cadre de la 23^e édition du FESPACO, autour du thème « **Cinéma africain et politiques publiques en Afrique** » ont posé un jalon important pour la prise en compte du cinéma comme l'un des leviers du développement du continent africain.
7. Des réflexions prospectives ont été menées à l'effet de renverser la tendance et de contribuer à donner individuellement et collectivement aux Etats africains, une capacité pérenne de production et de diffusion d'images, et de soutenir la croissance économique, la dynamique culturelle et démocratique de nos Etats.
8. A l'issue de leurs travaux, les participants ont adopté une déclaration dite **Déclaration de Ouagadougou**.

9. Ils se sont penchés sur une nouvelle approche de politiques publiques ; approche qui tient compte de la révolution numérique, de la mondialisation des échanges et des menaces que ceux-ci pourraient présenter pour la diversité des expressions culturelles à l'échelle nationale et continentale pour assurer le développement du cinéma africain.

10. **Ils ont lancé un appel à tous les Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique pour :**

- La mise en place d'un fonds d'avance sur recette au niveau de chaque Etat pour accroître la production cinématographique ;
- L'application des instruments juridiques et des outils contenus dans les politiques culturelles nationales ;
- L'activation des outils et instruments régionaux au niveau des regroupements régionaux ou sous-régionaux ;
- La systématisation, de manière progressive et durable, de la coproduction avec l'ensemble des chaînes de télévision.

11. Outre les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains, l'Union Africaine et les Communautés économiques régionales sont invitées à agir dans le domaine de la culture en général et du cinéma en particulier, de sorte que les aides internationales viennent en complémentarité et non en substitution.

12. C'est dans cet esprit qu'ils ont sollicité **S.E.M Blaise COMPAORE, Président du Faso** d'être leur porte-parole auprès de ses pairs et de l'Union africaine en vue de la prise en compte du cinéma comme levier du développement.

Conclusion

13. Au moment où le continent africain célèbre le panafricanisme et la renaissance africaine, les professionnels du cinéma, engagent ses dirigeants à s'approprier sa propre industrie culturelle dont la promotion est jusque-là soutenue presque exclusivement par les partenaires internationaux. Par sa double dimension culturelle et économique, le cinéma est tout à la fois un art, un véhicule idéologique et une industrie. Pour ce faire, les décideurs politiques se doivent de prendre des mesures concrètes pour faire du cinéma africain, l'un des leviers du développement du continent.

14. A l'occasion de la tenue du colloque de la 23^e édition du FESPACO, les participants ont ouvert une phase historique pour la prise en compte de leurs préoccupations au niveau continental. Ils ont fortement recommandé l'organisation d'une rencontre de Haut niveau sur le thème « **Soutien à la production cinématographique pour accroître sa contribution au développement de l'Afrique** ».

EX.CL/801(XXIII) Add.4
Annexe

DECLARATION SOLENNELLE DE OUAGADOUGOU



FESPACO 2013
Commission Rencontres Professionnelles

DECLARATION SOLENNELLE DE OUAGADOUGOU

Ouagadougou, le 27 février 2013

Nous, participants

Réunis à l'occasion du **colloque** de la 23^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (**FESPACO**) du **26 au 27 février 2013**, tenu sur le thème « **Cinéma Africain et Politiques Publiques en Afrique** », considérons ce **colloque** comme une étape importante pour les Etats africains à s'interroger sur une nouvelle approche des politiques publiques qui tienne compte des enjeux liés à la révolution numérique et à la mondialisation des échanges.

Nous, participants

Avons résolu de lancer un appel à tous les chefs d'Etats d'Afrique :

- Considérant que l'engagement public en faveur du cinéma dans certains pays du continent a progressivement fait place à un retrait excessif de certains Etats ;
- Constatant la faible intervention de certains Etats ou institutions régionales et panafricaines dans le financement du secteur cinématographique et audiovisuel, ce qui a entraîné :
 - l'effondrement du parc de salles ;
 - la faiblesse et discontinuité de la production nationale;
 - l'insuffisance d'établissements, ou de réseaux de formation professionnelle spécialisée ;
 - le non-respect des droits d'auteur;
 - l'absence de mesures fiscales et douanières adaptées aux entreprises de la filière ;
 - reconnaissant l'inertie des organisations professionnelles des cinéastes.

Nous, participants appelons les Etats africains à :

- passer de la volonté politique à la décision politique à travers la mise en place d'un fonds d'avance sur recette au niveau de chaque Etat pour accroître la production ;
- mettre en application sans délais des instruments juridiques et des outils contenus dans les politiques culturelles nationales existantes ;

- activer les outils et les instruments régionaux déjà existants au niveau des différents regroupements régionaux et sous régionaux ;
- garantir la liberté d'expression de ton et de l'imaginaire seule capable de garantir une production cinématographique de qualité ;
- systématiser de manière progressive et durable la coproduction avec l'ensemble des chaînes de télévision.

Par ailleurs, **nous participants** :

- Lançons un appel à **l'Union africaine** à agir dans le domaine de la culture en général et du cinéma en particulier, de sorte que les aides internationales viennent en complémentarité et non en substitution ;
- Appelons à appuyer l'initiative du **Fonds panafricain du Cinéma et de l'Audiovisuel (FPCA)** ;
- Les professionnels réaffirment le **FESPACO** comme le lieu de rencontre et de célébration des cinématographies africaines ; par conséquent, le **FESPACO** mérite le soutien des **Etats africains** et de **l'Union africaine** ;
- Les professionnels réunis à Ouagadougou sollicitent l'engagement personnel du **Chef de l'Etat burkinabè** pour être le porte-parole de ces préoccupations auprès de ses pairs et des hautes instances africaines.

Fait à Ouagadougou, le 27 février 2013

**Les cinéastes et professionnels d'Afrique
et de la diaspora présents au FESPACO 2013**

2013

Soutenir la production cinematographique AFIN de renforcer sa contribution AU developpement del'afrique (Point Proposé par le Burkina Faso)

Union africaine

Union africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3344>

Downloaded from African Union Common Repository